saurait tarder. Une perquisition opérée dans la matinée, à son domicile, a permis de découvrir un lot important d'objets volés au cours de récents cambriolages.

Ajoutons que Nourry est un ami intime de Lacombe.

Il est titulaire de nombreuses condamnations et est actuellement recherché par les parquets de Reims et de Meaux, pour cambriolages et vols qualifiés.

## Effroyable suicide à la dynamite

Epernay, 2 janvier. — Un suicide vient de se produire à Etoges, dans des conditions particulièrement horribles. Le désespéré, un carrier de 26 ans, nommé Gaston Valencin, a mis à se détruire un acharnement inouï. Ce matin, vers huit heures, il commença par faire exploser sur sa poitrine une cartouche de dynamite, mais la charge n'étant pas suffisante, il ne put que se brûler profondément. Le désespéré se donna alors deux coups de couteau au côté et ne réussit qu'à se blesser grièvement.

Des voisins, intrigués, l'aperçurent tout couvert de sang ; mais, pour les rassurer et tromper leur surveillance, il se lava à la fontaine du village, changea ses vêtements et s'en alla tranquillement se cacher à deux cents mètres de sa demeure. Là, il s'adossa à un mur et, s'introduisant une grosse cartouche de dynamite dans la bouche, il mit le feu au cordon bickford et attendit, impassible, qu'elle éclatât.

Une explosion formidable mit le pays en émoi. Quand on accourut, on ne trouva qu'un cadavre déchiqueté et décapité ; des fragments de cervelle ainsi que les oreilles furent retrouvés à trente mètres du corps. Quant au reste de la tête, on n'en découvrit pas le moindre lambeau.

La gendarmerie d'Etoges, qui a procédé aux constatations, a ouvert une enquête pour découvrir la personne qui a livré à Valencin de la dynamite. Les causes du suicide sont attribuées à un accès de folie du carrier.

## AUTOUR D'UN TIROIR

**VIFS INCIDENTS, A ROANNE, ENTRE MAIRE, DÉPUTÉ, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ET PRÉFET**

Roanne, 2 janvier. — Un incident qui aura sans doute son épilogue à la tribune de la Chambre, vient d'être soulevé par M. Bonnaud, maire progressiste de Roanne, et M. Laurent, député de la première circonscription de cette ville.

M. Bonnaud, ayant su par certaines indiscrétions, qu'un agent de la police municipale, M. Benetière, possédait au poste de police, dans un tiroir fermé à clef, des documents confidentiels sur les membres de la municipalité actuelle, voulut avoir connaissance de ces documents. Il se rendit au poste et demanda à l'agent Bentière d'ouvrir le tiroir. Celui-ci déclara qu'il n'en avait pas la clef et qu'il allait la chercher.

Sur ces entrefaites, survinrent M. Laurent, député, et M. Deis, procureur de la République. Ce dernier s'opposa formellement à l'ouverture du tiroir. Une vive discussion éclata entr MM. Bonnaud, Laurent et Deis. Finalement, les scellés furent apposés sur le tiroir.

Le préfet de la Loire, mis en courant, télégraphia aussitôt de faire procéder à la levée des scellés. De son côté, M. Laurent télégraphia en ces termes au ministre de l'intérieur :

« Vous demande d'urgence faire surseoir à levée des scellés apposés sur bureau police municipale Roanne par commissaire central et procureur. Je rentre à Paris et je vous fournirai personnellement toutes explications nécessaires indispensables. Si passez outre, je vous poserai question à la tribune des rentrée des Chambres ».

Depuis et sur une nouvelle dépêche du préfet et en vertu des circulaires ministérielles de 1906 et 1907, le procureur de la République, en présence du commissaire central, a procédé à la levée des scellés. Les documents contenus dans le tiroir ont été placés sous de nouveaux scellés et transportés à la sous-préfecture.

L'incident en est là. D'après les amis de la municipalité, il s'agirait d'une affaire de fiches, mais jusqu'ici il est difficile de dire la nature des papiers que détenait l'agent Benetière. En tout cas, c'est un nouveau et grave conflit qui vient de surgir entre le maire et l'administration.

# DANS LA RÉGION

## Une réponse

— DE —

## Sébastien Faure

Sébastien Faure adresse à notre rédacteur en chef la lettre suivante :

Rambouillet, le 31 décembre 1912.

Mon cher confrère,

Des amis ont eu la gracieuseté de me faire parvenir le compte-rendu que la « Croix » a donné de la réunion contradictoire du 25 décembre à l'Hippodrome Lillois et le texte de l'affiche que des catholiques lillois ont apposée sur les murs de Lille.

Je vous serais très obligé d'accorder à la très courte réponse que je veux faire à ces catholiques l'hospitalité du « Réveil du Nord ».

Quand il s'agit d'un de ces combats que représente une discussion, il n'est au pouvoir de personne d'empêcher le vaincu de clamer sa victoire et de célébrer celle-ci d'autant plus bruyamment que la défaite a été plus certaine. »

C'est le cas de ces Messieurs, et cette opinion sera, j'en suis certain, celle de toutes les personnes de bonne foi qui se trouvaient à l'Hippodrome Lillois le 25 décembre.

L. « Croix » peut donc triompher s'il lui plaît ; elle aura menti... une fois de plus.

Je laisse aussi les catholiques de Lille, — et d'ailleurs, — se réjouir de mon agonie. J'aurai encore longtemps et plus d'une fois, je l'espère, à Lille comme en d'autres villes, l'occasion de prouver que je suis d'une santé robuste et d'une enviable vigueur.

Sébastien FAURE.

### A Raismes

## Bandits masqués

**QUATRE MALFAITEURS, LE VISAGE BARBOUILLÉ DE SUIE, CAMBRIOLENT NUITAMMENT UNE FERME. — UNE ARRESTATION.**

Un cambriolage d'une rare audace a été commis dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, chez Mme Jules Moriamez, veuve de l'ancien conseiller municipal et adjoint au maire de Raismes, qui occupe avec sa fille une ferme rue d'Aubry.

Mlle Moriamez était couchée lorsqu'elle entendit un bruit de pas dans sa chambre et aussitôt une main la saisit brutalement. Elle vit alors avec effroi quatre individus déguisés, la figure et les cheveux barbouillés de suie et de farine.

L'un de ces visiteurs lui mit le genou sur la poitrine, la saisit à la gorge et essaya d'étouffer ses cris. Cependant un second fouillait les matelas, et les deux autres s'emparaient du linge placé dans une garde-robe.

Mme Moriamez, qui habite une chambre contiguë, entendant du bruit, courut auprès de sa fille. L'un des individus lui barra la route et lui demanda où se trouvait son argent.

En proie à une vive émotion, elle ne répondit pas.

Les quatre bandits visitèrent la chambre de la fermière, puis se retirèrent sur l'ordre de l'un d'eux.

Mlle Moriamez se précipita aussitôt à la fenêtre de sa chambre et appela au secours.

Des voisins, MM. Richardot, père et fils répondirent à leur appel.

Mais les cambrioleurs étaient déjà disparus.

**LES AUDACIEUX CAMBRIOLEURS REVIENNENT A LA FERME**

Mme et Mlle Moriamez se retirèrent chez leurs voisins, à qui elles conterent la visite des cambrioleurs.

M. Richardot s'en fut alors à la ferme, dont il fit rapidement une inspection. Malheureusement, il ne put découvrir aucun indice capable de le mettre sur la trace des bandits.

Quelques instants après, alors qu'il se trouvait chez lui, M. Richardot entendit un groupe d'individus passer dans la rue. Il sortit et se tint sur le seuil de sa demeure. Les promeneurs étaient les quatre bandits masqués qui lui crièrent :

— Rentre chez toi ou nous te fichons un coup de fusil.

Et de nouveau ils disparurent.

**A LA RECHERCHE DES BANDITS**

Malgré son émotion, Mlle Moriamez avait pu regarder attentivement ses agresseurs. Elle reconnut même, malgré son maquillage, certain individu dont elle a pu fournir le signalement : moustache blonde et longue, cheveux blonds, joues roses, vêtu d'un complet noir et chaussé d'espadrilles. Son nom est connu et il faut croire que son arrestation ne tardera pas.

La gendarmerie d'Anzin, qui a ouvert une enquête, fait d'actives recherches.

**TROP INDISCRET**

Vers cinq heures et demie du matin, M. Emile Richardot, passant devant la ferme Moriamez, remarqua un individu écoutant à la porte. A son approche, cet individu se sauva, mais M. Richardot le poursuivit et le reconnut pour un de ses voisins.

Prévenu, le maréchal-des-logis Bébal se mit à la recherche d'un nommé Adolphe Dintrouzcoste, de Beuvrages, dont le signalement correspond à celui de l'un des cambrioleurs.

Interrogé sur l'emploi de son temps, cet individu déclara avoir passé la nuit à l'estaminet Derez, près de l'émaillerie, où il a une chambre garnie.

Les déclarations de l'aubergiste ne concordèrent pas avec celles faites par le pensionnaire.

D'autre part le signalement de l'individu que M. Richardot surprit écoutant à la porte correspond également à celui de Dintrouzcoste, qui n'a pu expliquer les raisons de son indiscrétion.

Enfin, on s'étonne que le chien de garde n'ait pas aboyé. Et c'est là une présomption de plus de la culpabilité de Dintrouzcoste.

Ce chien, donné par celui-ci à M. Moriamez, suivait facilement son ancien maître et lui obéissait.

**LE MONTANT DU VOL**

Les cambrioleurs étaient parvenus à enlever du matelas du lit de Mlle Moriamez où ils se trouvaient cachés un certain nombre de titres, d'une valeur totale de 20.000 francs.

Il y avait notamment des actions des chemins de fer d'Orléans, du P.-L.-M. et du Midi, 500 francs en billets de banque et 10 francs dans un portemonnaie placé sur une table de nuit.

**ECROUE**

Dintrouzcoste a été conduit au parquet et interrogé par M. le juge d'instruction. Il fut ensuite écroué.

Cet individu fut déjà inculpé de plusieurs cambriolages, notamment de celui de la coopérative d'Aubry.

### A FLERS

## La clef de l'énigme

**L'homme qui fut trouvé mourant sur la grand'route était un malfaiteur. — Il avait attaqué un passant qui le tua en se défendant**

Nous avons annoncé qu'un nommé Arthur Désiré Dumont, 50 ans, originaire de Roubaix et domicilié à Lille, 59, rue des Etaques, avait été trouvé mourant dans la nuit de lundi à mardi, au hameau de la Cousinerie, à Flers.

Transporté à l'hôpital de la Fraternité, Dumont y était mort mardi après-midi et l'enquête n'avait pas permis d'établir dans quelles circonstances il avait été blessé.

Or voici que le mystère est éclairci. Le meurtrier de Dumont s'est fait connaître et voici comment s'est déroulé le drame rapide qui coûta la vie à un personnage fort peu intéressant comme on le verra plus loin.

**UNE AGRESSION**

M. Jules Arbon, 24 ans, charretier chez M. Van Wanterghem, marchand de chaux et ciment, à Fives-Lille, demeurant à Flers, hameau de la Cousinerie, rentrait chez lui comme de coutume lundi. Il était descendu d'un car Mongy à la place de Flers et, après avoir bu deux chopes à l'estaminet Florimond Pérignon, il s'était engagé dans le chemin de grande communication numéro 6 quand il aperçut à hauteur des deux meules qui se trouvent dans un champ bordant la route, un individu semblant attendre.

Quand il arriva près du personnage celui-ci lui demanda une allumette et, sans attendre la réponse, se précipita sur le charretier et lui porta un violent coup de tête.

**CORPS A CORPS**

Jules Arbon, un gars solide et bien musclé, se défendit vigoureusement et les deux hommes roulèrent sur la chaussée dans une lutte sans merci.

Le charretier, qui était chaussée de brodequins à clous, envoya quelques coups de pied à son agresseur, lequel finit par avoir nettement le dessous et à rester inanimé sur le sol.

Arbon allait s'en aller quand arriva un car Mongy venant de Leers et se dirigeant vers Lille. A la lueur de son phare, le mécanicien aperçut un homme étendu à terre et stoppa. Le charretier lui raconta ce qui venait de se passer et le mécanicien continua sa route sans autrement s'inquiéter de la victime.

Arbon rentra chez lui et, quand il fut un peu remis, Dumont se leva et, péniblement alla chercher du secours. En route, il eut une syncope et c'est ainsi qu'on le trouva mourant sur un chemin.

**L'ENQUÊTE**

Arbon apprit la chose mercredi matin. Il se rendit aussitôt à la gendarmerie de Roubaix et fit le récit que l'on sait.

On constata alors que les plaies relevées sur Dumont et qu'on avait d'abord attribuées aux antidérapants d'une automobile avaient été produites par les clous des chaussures du charretier.

Ajoutons que Dumont était sorti récemment de la prison de Loos et que, dans la soirée de lundi, il s'était déjà attaqué à plusieurs habitants de Flers qu'il se proposait de dévaliser.

Il est probable que le charretier Arbon ne sera pas poursuivi étant donné qu'il a agi en état de légitime défense.

### A Bully-Grenay

## LES MEFAITS DU BENZOL

**UN ENFANT DE TROIS ANS BRULÉ VIF**

Mardi, vers six heures du soir, M. Santerre-Défontaine, marchand de confections, Grand-Rue, à Bully-Grenay, venait d'allumer une lampe alimentée au benzol, lorsque celle-ci fit explosion, brûlant grièvement M. Santerre.

Le benzol enflammé tomba sur le petit garçon, âgé de trois ans, de M. Santerre-Défontaine, qui, assis dans sa chaise, jouait à côté de son papa. En un instant le pauvre petit devint la proie des flammes, et malgré les rapides secours que lui portèrent des voisins et Mme Santerre, qui, affolée, avait assisté à cette scène. L'infortuné enfant succombait bientôt dans d'atroces souffrances, sous les yeux de sa mère impuissante et désespérée.

Les funérailles de la petite victime ont eu lieu jeudi, à neuf heures du matin, au milieu d'une assistance recueillie et nombreuse de parents et d'amis douloureusement impressionnés.

**TUE EN TOMBANT DU TRAIN**

Etampes, 2 janvier. — On a trouvé ce soir, sur la ligne de tramways d'Etampes à Corbeil, près de Bouvilliers, le cadavre d'un homme qui, étant ivre, était tombé du train.

Le malheureux, qui est complètement défiguré, n'a pu être identifié.

# DERNIÈRE HEURE

**(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)**

## La Guerre des Balkans

## La Conférence des Ambassadeurs

### LA RÉUNION D'HIER

Londres, 2 janvier. — Les ambassadeurs se sont réunis au Foreign Office cet après-midi à quatre heures pour reprendre la discussion des questions balkaniques intéressant les grandes puissances.

Londres, 2 janvier. — La réunion des ambassadeurs a été longue.

Aucune commission officielle n'a été faite. Etant donné que les puissances sont prêtes à reconnaître l'autonomie albanaise, une délégation de trois Albanais est venue à Londres afin de faire des représentations relatives aux détails d'établissement du projet d'autonomie.

La délégation s'est entretenue cet après-midi, au Foreign Office, avec sir Arthur Nicolson, secrétaire permanent.

### La consigne serait de temporiser

Londres, 2 janvier. — La réunion des ambassadeurs s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Le comte Benkendorf, ambassadeur de Russie, ayant un rendez-vous important cet après-midi, n'est resté à la conférence que pendant une heure ; mais il est revenu au Foreign Office à 7 heures.

Son départ avait donné lieu tout d'abord à quelques commentaires, mais l'explication en a vite été connue.

Aucune note n'a été communiquée à la presse sur ce qui s'est passé au cours de cette réunion, mais je crois savoir que les ambassadeurs ont envisagé la situation telle qu'elle apparaît à la suite des concessions faites hier par les délégués turcs.

Leur rôle est actuellement de temporiser.

La prochaine réunion aura lieu samedi à 11 heures.

### Les délégués balkaniques sont tous d'accord

Londres, 2 janvier. — D'une enquête faite auprès de délégués balkaniques autres que ceux de la Bulgarie, il résulte que les délégués sont unanimes à affirmer qu'ils n'ont exprimé aucune vue particulière soit à la Serbie, soit à la Grèce, soit au Monténégro, soit à la Bulgarie.

Tous sont absolument d'accord dans la détermination d'obtenir ce qu'ils demandent, et on assure que si la Porte refuse de céder au sujet d'Andrinople, les alliés remporteraient la conférence.

Les ministres des alliés conféreront demain avant la séance au palais de Saint-James.

Les chefs des différentes missions ont eu aujourd'hui des consultations.

### La délimitation de l'Albanie

Rome, 2 janvier. — Les pourparlers engagés entre Rome et Vienne au sujet de la délimitation future de l'Albanie sont en bonne voie. Leur résultat pourra être prochainement soumis à la conférence des ambassadeurs.

### La Serbie mobilise les hommes « de la défense suprême »

Belgrade, 2 janvier. — *Par décret du ministre de la guerre les hommes de la défense suprême sont appelés sous les drapeaux pour le service des garnisons.*

Belgrade, 2 janvier. — On déclare que la dernière « défense nationale » a été appelée, uniquement pour suppléer les réservistes du troisième ban qui étaient fatigués.

La nouvelle, répandue par quelques journaux, que les rois et les ministres présidents des pays balkaniques, se réuniraient à Salonique est absolument dénuée de fondement.

### La garnison d'Andrinople affamée subit le supplice de Tantale.

Constantinople, 2 janvier. — Un journal turc apprend que le commandant d'Andrinople, Scoukri Pacha, aurait tranché la question du ravitaillement d'Andrinople en menaçant d'attaquer avec son artillerie les trains transportant, à travers la station d'Andrinople, des vivres à l'armée bulgare à Tchataldja si les bulgares ne lui donnaient pas une partie de ces vivres.

Les bulgares auraient cédé.

Suivant les journaux, les troupes turques de Janina sont abondamment approvisionnées.

La viande de mouton coûte cinquante centimes le kilog.

### L'impression à Belgrade

Belgrade, 2 janvier. — Le résultat d'hier de la conférence de la paix a produit une bonne impression.

On enregistre avec satisfaction l'entrée de la Turquie dans la voie des cessions territoriales, qui semble indiquer son désir de paix.

Mais on ne doute pas que l'écart qui existe toujours entre les conditions des alliés et les proposition ottomanes ne s'effacera pas sans de nouvelles perspectives de rupture.

La tactique de la Turquie, à laquelle on est habitués ici, fait prévoir la repetition des négociations d'Ouchy.

De toutes façons, fait-on observer ici, on a la possibilité de discuter, et, entre temps, Andrinople peut succomber.

## Un crime mystérieux à Bruxelles

**DES CAMBRIOLEURS, SE DONNANT COMME POLICIERS, ASSASSINENT UNE RENTIÈRE**

Bruxelles, 2 janvier. — Un crime mystérieux a été commis hier à Bruxelles. Une dame Reinders, rentière, sexagénaire, avait été victime, il y a quelques jours, d'un vol de bijoux. Deux individus se présentèrent à elle comme étant des policiers et lui demandèrent si elle reconnaissait des bijoux qu'ils lui montrèrent. Mme Reinders reconnut immédiatement ces bijoux. Les faux policiers revinrent dans la soirée ; la rentière les reçut sans défiance.

Or hier matin, on découvrit Mme Reinders ligotée et bâillonnée dans le corridor de sa maison. Elle avait succombé à l'étouffement. Sa maison avait été entièrement cambriolée.

Bruxelles, 2 janvier. — Le cadavre de Mme veuve Reynders, qui fut trouvée assassinée hier matin à son domicile, rue Stevin, a été autopsié ce matin.

Il est démontré que la rentière a été étranglée.

Le parquet a constaté que le coffret d'acier contenant les bijoux de la victime avait été vidé.

Une fillette que Mme Reynders chargeait quotidiennement de ses commissions, a fait à la justice des déclarations intéressantes. Elle a déclaré que mardi, un individu se disant agent judiciaire, s'était présenté chez Mme Reynders et l'avait priée de passer au commissariat de police pour y reconnaître des bijoux qui lui auraient été volés.

La rentière était alors montée dans sa chambre à coucher, en compagnie de son visiteur ; elle avait ouvert devant lui l'armoire à glace où se trouvait son coffret à bijoux et avait constaté que rien ne lui avait été dérobé.

Mardi soir des voisins ont entendu aboyer le petit chien de la rentière ; on suppose que c'est à ce moment que le crime a été commis.

Les soupçons se portent sur un ancien domestique de la victime.

## Castro à New-York

New-York, 2 janvier. — Castro a été interviewé aujourd'hui par plusieurs journalistes.

Il est entré dans une fureur folle lorsque le nom du général Gomez a été prononcé et a déclaré qu'il avait été dépossédé de tout ce qu'il possédait, sauf l'honneur, par le général Gomez, qui lui a volé trente millions de francs.

Se déshabillant ensuite, l'ex-dictateur vénézuélien a montré aux journalistes la cicatrice qui lui est restée de l'opération qu'il a subie.

Castro dément être venu aux Etats-Unis dans le but de fomenter une révolution au Vénézuela.

Castro partira samedi pour Hambourg à bord du transatlantique « America ».

## *L'homme du « Titanic »*

**BRUCE ISMAY OUITTE LA « WHITE STAR LINE »**

Londres, 2 janvier. — La compagnie White Star annonce officiellement que M. Bruce Ismay, président de l'International Mercantile Marine Company, qui contrôle la White Star, le Red Star, l'Atlantic Transport, Dominion et American Company, quitte ses fonctions qui seront prises par M. Harold Sanderson.

On se rappelle que M. Bruce Ismay qui se trouvait à bord du « Titanic » au moment de la catastrophe fut violemment pris à partie à cette époque.

## *Collision en mer*

Le Havre, 2 janvier. — Ce matin, à 11 heures 30, le steamer belge « Alfred Kreglinger », venant de West-Hartlepool, a abordé et coulé le dundee « Yvonne-Marie », du port de Fécamp, à quatre milles nord-nord-ouest de la Hève.

L'équipage, composé de 24 hommes, a été recueilli et rapatrié au Havre.

## La crise de la pêche côtière

**116 USINES DE CONSERVES DE POISSONS FERMENT DÉFINITIVEMENT. LEURS PORTES**

Lorient, 2 janvier. — Se conformant aux décisions prises par leur syndicat, 116 usines de conserves de poisson des départements du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure et de la Vendée ont fermé leurs portes.

Il ne s'agit pas d'une fermeture momentanée, mais d'une fermeture définitive, qui sera évidemment grosse de conséquence au moment de la saison de pêche.

Les raisons qui ont amené les directeurs d'usine à prendre cette grave détermination sont, d'une part, le refus des pêcheurs d'adopter des moyens de pêche qui leur assureraient une capture plus abondante, et, d'autre part, le désintéressement que les pouvoirs publics semblent mettre en cette affaire.

Les directeurs d'usine déclarent que la situation leur paraît irrémédiablement perdue.

Si la fermeture de ces usines est maintenue, une véritable crise économique menace les ports de pêche.

## Les Italiens en Tripolitaine

**Une attaque des Bédouins**

Rome, 2 janvier. — Des Bédouins ayant attaqué les ouvrages avancés sous Benghazi, les Askris ont opéré une contre-attaque et mis l'ennemi en déroute, lui infligeant des pertes élevées.

Du côté italien, on compte 6 morts et 13 blessés.

## Une villa cambriolée

Fontainebleau, 2 janvier. — Profitant de l'absence de M. Maxime Chavrault, ingénieur, qui s'était rendu hier dans sa famille, à Moret-sur-Loing, des cambrioleurs se sont introduits dans sa villa, rue Orloff, et se sont emparés de bijoux de valeur et d'une somme de 600 francs.

La valise qui leur avait servi à emporter leur butin a été retrouvée vide en forêt.

Dérangés sans doute par le retour inopiné de M. Chavrault, les malfaiteurs n'ont pas eu le temps de fracturer un meuble dans lequel étaient enfermés une cinquantaine de mille francs de valeurs.

## Un duel au sabre

Vienne, 2 janvier. — A la suite d'une altercation survenue hier soir dans un club de Budapest, le comte Tisza et le comte Michel Karolyi se sont battus en duel cet après-midi.

L'arme choisie était le sabre.

A la 3e reprise, le comte Karolyi a été grièvement blessé.

Les adversaires ne se sont pas réconciliés.

## La Conquête de l'Air

**PROUESSES D'UN AVIATEUR ALLEMAND**

Berlin, 2 janvier. — L'aviateur allemand Arthur Faller, évoluant sur l'aérodrome de Mahsheim, avec quatre passagers, a tenu l'air pendant 1 heure 18 minutes, battant ainsi le record détenu par Molla (1 heure 6 minutes) depuis le 26 janvier 1912.

La charge totale de l'appareil était de 363 kilos.

## Un bal sanglant

Beaumont-sur-Oise, 2 janvier. — Au cours d'un bal qui avait lieu hier soir dans un établissement de Persan, le nommé Maurice Masson, âgé de dix-huit ans, a tiré plusieurs coups de revolver ; M. Georges Chanteloup, mécanicien, a été atteint à la poitrine, et M. Lefèvre, concierge dans une distillerie, a reçu une balle à la cuisse. Le meurtrier s'est aussitôt enfui de l'établissement. Une heure après, les gendarmes le rejoignirent dans une maison de la rue de la République ; mais Masson, se voyant pris, se tira une balle de revolver dans la tête et se tua sur le coup.

**CHEZ LES MINEURS DE GRANDSAC**

Grandsac, 2 janvier. — Les ouvriers mineurs du bassin ont décidé d'ajourner la grève, malgré le referendum du 25 décembre qui donnait au Syndicat le pouvoir de la décréter au moment opportun si cette mesure était jugée nécessaire.

---

FEUILLETON DU 3 JANVIER. — N. 38

# LE CHEVALIER d'Harmental

PAR

**Alexandre DUMAS**

— Eh bien ! bon ami, demanda-t-elle, qu'a dit M. Papillon ?

C'était le nom du marchand de couleurs.

— M. Papillon, répondit Buvat en s'essuyant le front, M. Papillon est un impertinent !

La pauvre Bathilde pâlit.

— Comment cela, bon ami, un impertinent ?

— Oui, un impertinent qui, au lieu de se mettre à genoux devant tes dessins, s'est permis de les critiquer.

— Oh ! si ce n'est que cela, bon ami, dit Bathilde en riant, il a raison. Songez donc que je ne suis encore qu'une écolière. Mais enfin en a-t-il offert un prix quelconque ?

— Oui, répondit Buvat, il a eu encore cette impertinence.

— Et quel prix ? demanda Bathilde toute tremblante.

— Il en a offert quatre-vingt livres !

— Quatre-vingts livres ! s'écria Bathilde. Oh ! vous vous trompez sans doute, bon ami.

— Il a osé offrir quatre-vingts livres des deux, je le répète, répondit Buvat en appuyant sur chaque syllabe.

— Mais c'est quatre fois ce qu'ils valent, dit la jeune fille en battant des mains de joie.

— C'est possible, reprit Buvat, quoique je n'en croie rien ; mais il n'en est pas moins vrai que M. Papillon est un impertinent.

Ce n'était pas l'avis de Bathilde ; aussi, pour ne pas entamer une discussion si délicate avec Buvat, changea-t-elle de conversation, en lui annonçant que le dîner était servi, annonce qui avait ordinairement pour résultat de donner immédiatement un autre cours aux idées du bonhomme. Buvat remit, sans observations ultérieures, le carton entre les mains de Bathilde, et entra dans la petite salle à manger en battant ses cuisses avec ses mains et en fredonnant l'inévitable :

Laissez-moi aller,
Laissez-moi jouer, etc.

Il dîna de si bon appétit que si son amour-propre presque paternel était pur de tout échec, et qu'il n'y eût point de M. Papillon au monde.

Le soir même, tandis que Buvat était monté dans sa chambre pour faire ses copies, Bathilde remit le carton à Nanette, lui dit de porter à M. Papillon les deux têtes qu'il renfermait, et de lui demander les quatre-vingts livres qu'il en avait offertes à Buvat.

Nanette obéit, et Bathilde attendit son retour avec anxiété, car elle ne pouvait croire que Buvat ne se fût point trompé sur le prix. Dix minutes après, elle fut entièrement rassurée, car la bonne femme rentra avec les quatre-vingts livres.

Bathilde prit l'argent de ses mains, le regarda un instant, les larmes aux yeux. Elle allait donc pouvoir rendre au bon Buvat une partie de ce qu'il avait fait pour elle.

Le lendemain, Buvat, en revenant de son bureau, voulut, ne fût-ce que pour narguer M. Papillon, repasser encore devant sa porte ; mais son étonnement fut grand lorsqu'à travers les carreaux de la boutique il aperçut, dans de magnifiques cadres, les deux têtes d'enfant qui le regardaient. En même temps, la porte s'ouvrit, et le marchand parut.

— Eh bien ! papa Buvat, lui dit-il, nous avons donc fait nos petites réflexions ? nous nous sommes décidés à nous défaire de nos deux têtes, qui n'étaient pas à vendre ?... Ah ! trédame ! je ne vous croyais pas si roué, voisin ! Vous m'avez tiré quatre-vingts bonnes livres de la poche, avec tout cela ! Mais, c'est égal, dites à Mlle Bathilde que, comme c'est une bonne et sainte fille, par considération pour elle, si elle veut m'en donner deux comme cela tous les mois, et s'engager d'un an à n'en point faire pour d'autres, je les lui prendrai au même prix.

Buvat demeura altéré ; il grommela une réponse que le marchand ne put entendre, et prit la rue du Gros-Chenet, en choisissant les pavés où il posait le bout de sa canne, ce qui était encore chez lui une grande marque de préoccupation. Puis il remonta ses cinq étages sans battre les barres de l'escalier, ce qui fit qu'il ouvrit la chambre de Bathilde sans que Bathilde l'eût entendu. La jeune fille dessinait ; elle avait déjà commencé une autre tête.

En apercevant son bon ami debout sur la porte et avec un air tout soucieux, Bathilde posa sur la table carton et pastels, et courut à lui en demandant ce qui était arrivé ; mais Buvat, sans répondre, essuya deux grosses larmes, et avec un accent de sensibilité indéfinissable :

— Ainsi, dit-il, la fille de mes bienfaiteurs, l'enfant de Clarice Gray et d'Albert du Rocher travaille pour vivre !

— Mais, petit père, répondit Bathilde, moitié pleurant, moitié riant, je ne travaille pas, je m'amuse.

Le mot « petit père » était dans les grandes occasions substitué par Bathilde au mot « bon ami », et il avait d'ordinaire pour résultat de calmer les plus grandes peines du bonhomme, mais cette fois la ruse échoua.

— Je ne suis ni votre « petit père » ni votre « bon ami », murmura Buvat en secouant la tête, et en regardant la jeune fille avec une bonhomie admirable ; je suis tout simplement le pauvre Buvat, que le roi ne paie plus, et qui ne gagne point assez avec son écriture pour continuer de vous donner l'éducation qui convient à une demoiselle comme vous.

Et il laissa tomber ses bras avec un tel découragement, que sa canne lui échappa des mains.

— Oh ! mais, vous voulez donc à votre tour me faire mourir de chagrin ? s'écria Bathilde en éclatant en sanglots, tant la douleur de Buvat se peignait sur son visage.

— Moi, te faire mourir de chagrin, mon enfant ? s'écria Buvat, avec un accent de profonde tendresse. Qu'est-ce que j'ai donc dit ? Qu'est-ce que j'ai donc fait ?

Et Buvat joignit les mains, et fut prêt à tomber à genoux devant elle.

— A la bonne heure, dit Bathilde, voilà comme je vous aime, petit père ; c'est quand vous tutoyez votre fille ; mais quand vous ne me tutoyez pas, il me semble que vous êtes fâché contre moi, et alors je pleure.

— Mais je ne veux pas que tu pleures, moi ! dit Buvat. Eh bien ! il ne me manquerait plus que cela, de te voir pleurer !

— Alors, dit Bathilde, je pleurerai toujours si vous ne me laissez pas faire ce que je veux.

Cette menace de Bathilde, toute puérile qu'elle était, fit frissonner Buvat depuis la pointe du pied jusqu'à la racine des cheveux ; car depuis le jour où l'enfant pleurait samère, pas une larme n'était tombée des yeux de la jeune fille.

— Eh bien ! dit Buvat, fais donc comme tu veux, et ce que tu veux ; mais promets-moi que le jour où le roi me payera mon arriéré...

— C'est bon, c'est bon, petit père ! dit Bathilde en interrompant Buvat ; nous verrons tout cela plus tard, mais, en attendant, vous êtes cause que le dîner refroidit.

Et la jeune fille, prenant le bonhomme sous le bras, passa avec lui dans la salle à manger, où, par ses plaisanteries et sa gaîté, elle eut bientôt effacé sur la bonne grosse figure de Buvat jusqu'à la dernière trace de tristesse.

Qu'eût-ce donc été si le pauvre Buvat eût tout su ?

En effet, Bathilde avait songé que, pour qu'elle continuât de bien placer ses dessins, il n'en fallait pas trop faire ; et, comme on l'a vu, sa prévision était juste, puisque le marchand de couleurs avait dit à Buvat qu'il en prendrait deux par mois, mais à la condition que Bathilde ne travaillerait pas pour d'autres que pour lui. Or, ces deux dessins, Bathilde pouvait les faire en huit ou dix jours ; il lui restait donc par mois quinze jours au moins qu'elle ne se croyait plus le droit de perdre ; si bien que, comme elle avait fait autant de progrès dans son éducation de femme de ménage que dans celle de femme du monde, elle avait chargé le matin même Nanette de chercher, sans dire pour qui parmi les connaissances, quelque ouvrage d'aiguille, difficile et par conséquent bien payé, auquel elle pourrait se livrer en l'absence de Buvat, et dont la rétribution viendrait encore ajouter au bien-être de la maison.

Nanette, qui ne savait qu'obéir à sa jeune maîtresse, s'était donc mise en quête le jour même, et n'avait pas eu besoin d'aller bien loin pour trouver ce qu'elle cherchait. C'était le temps des dentelles et des accrocs ; les grandes dames payaient la guipure cinquante louis l'aune, et couraient ensuite négligemment par les bosquets avec des robes plus transparentes encore que celles que Juvénal appelait de l'air tissu. Il en résultait, comme on le comprend bien, force déchirures, qu'il fallait cacher aux regards des mères et des maris ; de sorte qu'à cette époque, il y avait peut-être plus encore à gagner à raccommoder les dentelles qu'à les vendre. Dès son coup d'essai en ce genre, Bathilde fit des miracles ; son aiguille semblait être celle d'une fée. Aussi Nanette reçut-elle force compliments sur la Pénélope inconnue qui refaisait ainsi le jour l'ouvrage que l'on défaisait la nuit.

Grâce à cette laborieuse résolution de Bathilde, résolution dont une partie resta ignorée de tout le monde, et même de Buvat, l'aisance prête à manquer dans le ménage y rentra par une double source. Buvat, plus tranquille désormais, et voyant bien que, sans que Bathilde se fût positivement prononcée à ce sujet, il lui fallait cependant renoncer à ses promenades du dimanche, qu'il ne trouvait si charmantes que parce qu'il les faisait avec elle, résolut donc de tirer parti de cette fameuse terrasse qui avait été d'un poids si fort dans le choix de son logement. Pendant huit jours, chaque matin et chaque soir, il passa une heure à prendre ses mesures, sans que personne, même Bathilde, eût l'idée de ce qu'il voulait faire. Enfin, il s'arrêta à un jet d'eau, à une grotte et à un berceau.

(A suivre)